

1. Débitrice: Restofarm Sàrl, 1526 Cremin

2. Déclaration de faillite: 21.06.2007

3. Suspension de faillite: 24.07.2007

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.08.2007

5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: Exploitation d'un restaurant, Au Village.

Office des faillites de Moudon-Oron

1510 Moudon

(04054024)